

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2023

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Annexes	12



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire en partie ses produits d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liées aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2023, et de l'actif net au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE** au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hénaire Danis Brunet s.e.n.c.r.l.

Laval
Le 13 juin 2023

¹ Par Caroline Filion, CPA auditrice

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Subventions (annexe 1)	113 336	125 314
Opérations et autres (annexe 2)	9 637	1 713
Revenus - Samedis du timbre (annexe 3)	10 311	-
Revenus - Philanthropie	5 544	-
Revenus - Phil-Jeunes (annexe 4)	35	-
	<u>138 863</u>	<u>127 027</u>
Charges		
Dépenses - Samedis du timbre (annexe 5)	11 777	444
Dépenses - Philanthropie (annexe 6)	5 544	-
Dépenses - Phil-Jeunes (annexe 7)	990	-
Administration (annexe 8)	106 437	64 449
	<u>124 748</u>	<u>64 893</u>
Excédent des produits sur les charges	14 115	62 134
Actif net au début	<u>232 687</u>	<u>170 553</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>246 802</u>	<u>232 687</u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

BILAN

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	268 678	256 367
Débiteurs (note 4)	1 869	1 660
Frais payés d'avance	<u>1 031</u>	<u>1 031</u>
	271 578	259 058
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>3 010</u>	<u>1 836</u>
	<u>274 588</u>	<u>260 894</u>
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 6)	9 898	5 176
Cotisations perçues d'avance	1 901	-
Apports reportés (note 7)	<u>15 987</u>	<u>23 031</u>
	27 786	28 207
ACTIF NET		
Non affecté	<u>246 802</u>	<u>232 687</u>
	<u>274 588</u>	<u>260 894</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration,



_____, administrateur



_____, administrateur

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	14 115	62 134
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>770</u>	<u>658</u>
	14 885	62 792
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<u>(630)</u>	<u>48 213</u>
	14 255	111 005
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 944)</u>	<u>-</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	12 311	111 005
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>256 367</u>	<u>145 362</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>268 678</u>	<u>256 367</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme sans but lucratif est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est régi par la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Son objectif est de soutenir le développement et la promotion de la philatélie et d'offrir des services aux organismes membres et aux membres individuels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes, parce qu'ils sont affectés à des garanties, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et agencement	20 %
Matériel informatique	30 %

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dotations sont comptabilisées à titre de l'augmentation de l'actif net dans l'exercice au cours duquel elles sont encaissées.

Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent.

Autres revenus d'activités

Les autres revenus d'activités sont enregistrés lorsque qu'ils sont gagnés ou lorsque le service a été rendu.

Subventions

Les subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, du Conseil québécois du loisir ainsi que de la ville de Montréal, sont conditionnelles au respect des normes et procédures établies par ces organismes et à l'engagement que doit prendre la Fédération québécoise de Philatélie de se conformer aux exigences spécifiques énoncées dans le programme d'assistance financière aux organisme nationaux de loisir.

Apports reçus sous forme de services rendus par les bénévoles

Les bénévoles consacrent annuellement des heures de travail afin d'assister l'organisme dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme réalise une part importante de ses revenus auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur qui contribue approximativement à 81 % de ses revenus (72 % en 2022).

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

4. DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Taxes de vente	1 122	1 660
Autres	<u>747</u>	<u>-</u>
	<u>1 869</u>	<u>1 660</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	8 427	7 853	574	717
Matériel informatique	<u>4 331</u>	<u>1 895</u>	<u>2 436</u>	<u>1 119</u>
	<u>12 758</u>	<u>9 748</u>	<u>3 010</u>	<u>1 836</u>

6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	5 149	1 859
Salaires	4 002	2 786
Charges sociales	<u>747</u>	<u>531</u>
	<u>9 898</u>	<u>5 176</u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

7. APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur - Aide à la collecte de dons	14 456	20 000
Programme de préparation à l'investissement - Projet Édu-Loisir	<u>1 531</u>	<u>3 031</u>
	<u><u>15 987</u></u>	<u><u>23 031</u></u>

8. PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS

La Fédération cède à un organisme indépendant "Desjardins Gestion de Patrimoine" la propriété de 20 % des dons admissibles au Programme Placements sports & Loisirs, l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme ainsi qu'une portion des revenus de placements relatifs à ces sommes. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la Fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à cet organisme indépendant pour une période minimale de 10 ans au niveau du capital. Au 31 mars 2023, la valeur des sommes cédées à cet organisme incluant des revenus de placements de 502 \$ s'élève à 22 537 \$.

	2023	2022
	\$	\$
Mesures exceptionnelles Covid-19	-	32 117
Salaires	<u>-</u>	<u>(32 117)</u>
	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs	(209)	(1 341)
Subvention à recevoir	-	49 110
Fournisseurs et autres créditeurs	4 722	(1 587)
Cotisations perçues d'avance	1 901	-
Apports reportés	<u>(7 044)</u>	<u>2 031</u>
	<u><u>(630)</u></u>	<u><u>48 213</u></u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE**ANNEXES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE 1 - SUBVENTIONS		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur	85 000	85 000
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur - Bonification PAGAC	26 663	8 024
Ville de Montréal	173	173
Conseil Québécois du Loisir (CQL)	1 500	-
Programme Placements Sports & Loisirs - Mesures exceptionnelles Covid	<u>-</u>	<u>32 117</u>
	<u>113 336</u>	<u>125 314</u>

ANNEXE 2 - OPÉRATIONS ET AUTRES

Cotisations	1 194	1 160
Articles philatéliques	1 601	52
Encans criés	428	263
Commissions	92	46
Dons	1 200	19
Revenus d'intérêts	4 345	35
Revenus divers	<u>777</u>	<u>138</u>
	<u>9 637</u>	<u>1 713</u>

ANNEXE 3 - REVENUS - SAMEDIS DU TIMBRE

Bourses et encans	7 557	-
Locations de tables	678	-
Commissions	616	-
Matériel philatélique	389	-
Divers	<u>1 071</u>	<u>-</u>
	<u>10 311</u>	<u>-</u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE 4 - REVENUS - PHIL-JEUNES		
Vente de matériel philatélique	<u>35</u>	<u>-</u>
ANNEXE 5 - DÉPENSES - SAMEDIS DU TIMBRE		
Remises bourses et encans	7 031	-
Frais de location	4 084	444
Dépenses de bénévoles	348	-
Frais de bureau	7	-
Divers	<u>307</u>	<u>-</u>
	<u>11 777</u>	<u>444</u>
ANNEXE 6 - DÉPENSES - PHILANTHROPIE		
Honoraires professionnels	3 583	-
Affiliations	161	-
Philanthropie	<u>1 800</u>	<u>-</u>
	<u>5 544</u>	<u>-</u>
ANNEXE 7 - DÉPENSES - PHIL-JEUNES		
Dépenses de bénévoles	35	-
Déplacements	47	-
Matériel philatélique	<u>908</u>	<u>-</u>
	<u>990</u>	<u>-</u>

Non audité

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE**ANNEXES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
ANNEXE 8 - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	73 160	43 083
Coût des bénévoles	3 238	160
Location de salles	156	-
Entreposage	3 789	2 531
Déplacements et réunions	4 360	3 309
Publicité	164	-
Subventions	860	-
Frais de bureau	1 675	334
Télécommunications	4 006	3 068
Matériel philatélique	1 889	2 020
Remises d'encans criés	712	707
Affiliations	326	368
Honoraires professionnels	5 915	4 787
Assurances	3 844	3 389
Dépenses - Projet Édu-Loisir (CQL)	1 500	-
Intérêts et frais bancaires	73	35
Amortissement du mobilier et agencement	143	179
Amortissement du matériel informatique	627	479
	<u>106 437</u>	<u>64 449</u>

Non audité